

International

Par Bruno Walter

Cap sur Bruxelles

Un brin goguenards, les anciens voient débarquer les petits nouveaux du Thalys. Les uns défont leurs valises et prennent leurs quartiers, quand les autres se contentent d'une boîte aux lettres et d'un abonnement Thalys-TGV. Qu'importe le chemin emprunté, Bruxelles est aujourd'hui une terre de conquête pour un nombre croissant de cabinets français. *The place to be.*



« **A**u-delà du business, Bruxelles est l'endroit où il faut être en ce moment. Il y a clairement un effet de mode. » Associé chez Gide depuis 2006 et « bruxellois » depuis plus de vingt ans, Benoît Le Bret observe avec un certain amusement l'éclosion des plaques de cabinets français dans le quartier européen. « Il y a six ou sept ans, c'étaient les Américains, raconte-t-il. Certains sont restés, mais une bonne partie n'est plus là... » En s'implantant en 1967, à l'époque où la jeune Europe des six traite principalement de questions agricoles, Gide a été précurseur. Aussi Benoît Le Bret et les trois autres associés résidents du bureau de Bruxelles affichent-ils aujourd'hui cette assurance des anciens un jour de

rentrée scolaire. Eux, connaissent déjà le terrain, les acteurs, les codes de conduite. Y voient-ils toutefois l'émergence d'une nouvelle concurrence ? « Nous continuerons à nous battre mais nous sommes un cabinet international avec 19 bureaux à travers le monde, et nous bénéficions de l'effet démultiplicateur du réseau », assure, confiant, Olivier Prost, associé. Avec une trentaine de personnes, dont près de vingt avocats, Gide occupe de fait une place à part parmi les Français de Bruxelles.

Or, depuis deux ans, la colonie hexagonale se renforce singulièrement dans la capitale européenne. Parmi les nouveaux arrivants, peu de spécialistes – tels Lazareff Le Bars, qui s'est

QUE RESTERA-T-IL DE CETTE VAGUE DÉFERLANTE SUR BRUXELLES DANS QUELQUES ANNÉES ?

installé en janvier dernier – et beaucoup de cabinets full service dynamiques de la place parisienne – tels De Gaulle Fleurance, fin 2012 – qui rejoignent ainsi des anciens de la place – Gide, Fidal, Bredin Prat... Un mouvement très perceptible que la Délégation des barreaux de France (DBF) à Bruxelles observe avec intérêt : « Près de deux cents avocats français sont aujourd'hui inscrits au barreau de Bruxelles, indique Hélène Biais, avocate déléguée à l'information de la DBF, et nous sommes là pour les encourager à s'implanter et les accompagner. Les cabinets ont pris conscience du volume de business à faire en droit communautaire dans le secteur bancaire et financier. »

« ÉTUDIER LE LIVRE LÀ OÙ IL S'ÉCRIT »

À travers les baies vitrées du View Building, où Gide est installé, la vue porte loin sur l'horizon hérissé des bâtiments de l'UE. Comme la plupart des cabinets d'affaires, il s'est implanté au cœur du quartier européen. La source du droit de l'Union européenne est ici et, professe Benoît Le Bret, « on étudie le livre à l'endroit où il s'écrit ». Commerce, concurrence, environnement, consommation... C'est à Bruxelles que se prennent les décisions, s'élaborent les normes, s'effectuent les contrôles, et il faut en être. Au plus près des nombreux acteurs de l'UE car la connaissance fine des procédures va de pair avec celles des hommes. « La réputation est importante dans les dossiers traités avec la Commission, relève Laurent Godfroid, associé chez Gide. Si l'on a déjà travaillé avec tel ou tel commissariat, un respect mutuel s'instaure. » Et si l'Union européenne n'est pas une nouveauté dans le paysage institutionnel, ses pouvoirs, eux, se sont largement étendus. « La production législative européenne a ouvert de nouveaux champs d'activité en droit civil, commercial, pénal... », précise le président de la DBF et ancien bâtonnier de Strasbourg, Jean-Marc Forrer.

« Les nouveaux arrivants ont des business plans différents », relève Hélène Biais. Certains – ils sont les plus nombreux – se contentent d'une boîte aux lettres et d'abonner un associé au Thalys. « Ceux-là seront des feux de paille, prédit Benoît Le Bret. On en a vu beaucoup arriver comme ça et, généralement, ça se termine par un départ : lors de la vague américaine, beaucoup



Benoît Le Bret



Olivier Prost



Jean-Marc Forrer



Hélène Biais

n'ont tenu qu'un ou deux ans. De loin, Bruxelles ressemble à un Eldorado, mais il y a des codes à connaître, des règles à respecter, c'est un cocktail complexe de connaissance des acteurs et de compréhension des procédures. Et il faut un enracinement, un investissement sur place. On ne peut pas travailler ici en pensant qu'on se crée des relations en faisant un tennis entre amis, ça ne fonctionne pas comme cela. » Une analyse que confirme le président de la DBF : « Pour cultiver les relations à Bruxelles, il faut y être présent physiquement. »

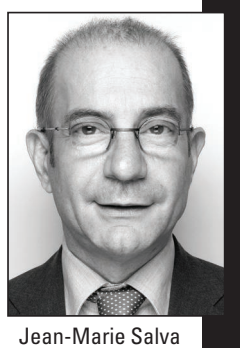
« À LONDRES POUR LA FINANCE, À BRUXELLES POUR LES INSTITUTIONS »

Associé chez DS Avocats à Bruxelles, Jean-Marie Salva partage lui aussi cette approche : « Bien sûr, avec le Thalys, c'est 1 heure 20, mais il faut être dans le circuit si l'on veut se créer un réseau de contacts efficaces. » Parmi les derniers arrivés, le cabinet mise sur un positionnement original – « sans doute unique », ajoute-t-il – par rapport à celui de ses compatriotes : « Nous avons choisi de développer une activité de droit des affaires belge, aux côtés du droit de l'Union européenne ». De jeunes avocats belges ont été recrutés, comme associés. « Nous voulons un développement équilibré, l'un ne doit pas être l'accessoire de l'autre », poursuit-il. Le cabinet cultive sa différence : il s'est installé aux confins de l'avenue Louise, les Champs-Élysées bruxellois, « pour se démarquer des confrères qui sont majoritairement installés dans le quartier européen », relève l'associé. « Ici, nous sommes à équidistance des institutions et du palais de justice, pas loin de la gare du Midi et des représentations diplomatiques, ce qui est essentiel pour nous. » La clientèle étrangère représente en effet un tiers du chiffre d'affaires global du cabinet. « Sur ce chiffre, la Chine pèse pour 50 %, précise-t-il. Or, il y a trois ans, alors que je me trouvais en Chine, des confrères locaux m'ont expliqué que, pour notre crédibilité, nous devons être à Bruxelles : vu de Chine, Londres est incontournable pour la finance et Bruxelles pour les institutions. » Le cabinet décide de se lancer, mais avec prudence – « J'y suis allé seul d'abord, pour étudier le marché, les possibilités » – alors même qu'il n'est pas totalement en terre inconnue : il a concédé sa marque pendant plus de dix ans à deux avocates bruxelloises, dont Marie-Anne Bastin, une figure du barreau belge, qui n'est

plus aujourd'hui avocate mais secrétaire générale du réseau DS Avocats depuis le printemps dernier. Elle aussi observe la récente vague d'arrivée française avec le recul conféré par l'expérience : « *Je suis inscrite au barreau depuis 1973, précise-t-elle, et j'en ai vu beaucoup arriver et beaucoup fermer. Bruxelles n'est pas un terrain facile...* » Comme Gide, DS Avocats compte jouer sur la complémentarité avec ses implantations à l'international. « *La mayonnaise prend, se félicite Jean-Marie Salva. Paris alimente Bruxelles en dossiers d'investisseurs extraeuropéens notamment, et Bruxelles se charge des questions de droit européen pour les clients de l'ensemble du cabinet, à Paris et dans le monde.* »

« UN SECOND SOUFFLE À L'INTERNATIONAL »

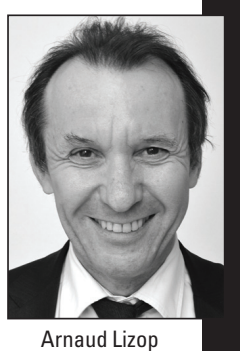
Toujours est-il que, même modeste, même à pas comptés, l'ouverture d'un bureau à Bruxelles n'est pas à la portée de tous les cabinets. Arnaud Lizop l'a compris. Le fondateur du cabinet Lizop & Associés, qui a créé Avocap, une structure de mutualisation des moyens (bureaux, informatique, fonds documentaire, etc.) en 2006 à Paris, a récemment ouvert à Bruxelles Avocap Europe selon le même principe : « *un espace commun de développement individuel* », explique-t-il. « *Nous cherchions une architecture similaire à celle de nos locaux à Paris, dans l'Hôtel de la Monnaie.* » Ce sera l'ancien hôtel particulier des Bonaparte, dans le chic quartier Montgomery, non loin des ambassades et à deux stations de métro des institutions européennes. Plafonds hauts, moulures et



Jean-Marie Salva



Marie-Anne Bastin



Arnaud Lizop

boiseries, l'ambiance tranche avec les bureaux design du quartier européen. Sur 750 m², Avocap Europe propose douze espaces de travail équipés, des salles de réunion, des bureaux en open space, et même une possibilité d'hébergement : « *J'aime le concept d'avocat en résidence, les confrères peuvent rester deux ou trois jours ici sans aucun problème* », confie Arnaud Lizop.

« *Nous cherchions un second souffle, un souffle à l'international, car le contexte actuel est très délicat à Paris, poursuit-il. Or les retours des confrères étaient excellents à propos de Bruxelles et nous avons senti un enthousiasme lorsque nous avons parlé du projet au sein d'Avocap : pour beaucoup, il y a la nécessité d'un point d'ancrage dans la capitale européenne.* » D'autant que, selon lui, certains clients – et notamment les PME – sont en demande « *d'avocats ni solitaires ni intégrés dans une grande structure, mais ouverts sur le monde* ». Et il voit également dans l'hôtel particulier bruxellois un lieu « *neutre, propice à l'organisation de médiations* ».

Que restera-t-il de cette vague déferlante sur Bruxelles dans quelques années ? « *Il y a du business et le marché est en pleine croissance, observe Benoît Le Bret, associé chez Gide, mais rien n'est jamais linéaire, il y aura forcément des accidents.* » Et de la concurrence. Or, à Bruxelles, barreau cosmopolite s'il en est, elle ne se limite pas aux seuls cabinets français et anglo-saxons. « *D'autres cabinets vont venir en provenance d'autres pays* », présage Hélène Biais, à la DBF. Selon elle, l'ouverture de l'Union européenne à l'Est se traduira, un jour ou l'autre, en termes d'implantations aussi. □

Veille juridique, formation, lobbying : zoom sur la Délégation des barreaux de France à Bruxelles

Le barreau français a été le premier à implanter une délégation à Bruxelles, il y a 31 ans. « *Nous sommes la plus ancienne délégation et la plus étoffée* », précise son président, Jean-Jacques Forrer. Composée de dix personnes – dont cinq avocats et un juriste –, elle intervient sur plusieurs fronts : la formation, le soutien et la veille juridiques pour les avocats français, et le lobbying pour le compte du barreau français. « *Notre mission consiste à développer le réflexe européen chez les avocats français* », poursuit-il. Pour les nouveaux arrivants, l'adresse – rue de la Joyeuse Entrée, ça ne s'invente pas – est incontournable car l'équipe en place dispose d'une connaissance extrêmement fine de l'écosystème bruxellois. La délégation publie *L'Europe en bref*, une lettre hebdomadaire d'information juridique gratuite, ainsi qu'une revue,

L'Observateur de Bruxelles. Les avocats français peuvent y trouver informations et aide juridiques sur toutes les questions communautaires : un service qui fonctionne particulièrement bien et d'autant plus apprécié qu'il est faiblement facturé.

Et aux côtés des services rendus directement aux avocats, la délégation assure le lobbying du barreau français auprès des institutions – « *pour défendre notre conception du droit* », précise Jean-Jacques Forrer –, notamment face aux barreaux de *common law*, très actifs à Bruxelles. Un travail de longue haleine, qui passe notamment par une participation aux 25 comités que compte le Conseil des barreaux européens (CCBE), lui aussi installé à Bruxelles.

B.W.